



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ
FASSETT**

2022-01-19

À une séance extraordinaire de la Municipalité de Fasset tenue à huis clos, en virtuel, le 19 janvier 2022 à 19 h 30 et à laquelle sont présents :

Les conseillers(ères) Gabriel Rousseau Marcel Lavergne
 Lyne Gagnon Sébastien Tremblay Jean-Yves Pagé

Monsieur le conseiller Claude Joubert est absent.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur François Clermont.

Chantal Laroche, directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Appel des conseillers, conseillère.
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 4- Adoption du budget municipal 2022
- 5- Levée de l'assemblée

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est officiellement ouverte par Monsieur le maire François Clermont à 19 h 30.

2- APPEL DES CONSEILLERS, CONSEILLÈRE

Messieurs les conseillers Gabriel Rousseau, Marcel Lavergne, Sébastien Tremblay, Jean-Yves Pagé de même que madame la conseillère Lyne Gagnon sont présents. Monsieur le conseiller Claude Joubert est absent. Monsieur le maire François Clermont préside l'assemblée.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-01-035

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SÉBASTIEN TREMBLAY

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité.

4- ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL 2022

2022-01-036

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-YVES PAGÉ ET
RÉSOLU

QUE le budget municipal soit adopté comme suit :



Municipalité de Fassett

Prévisions budgétaires 2022

Revenus	
Revenus de sources locales	
Taxe Aqueduc utilisation - Fassett	-69 477 \$
Taxe Aqueduc Règlements - Fassett	-21 676 \$
Taxe Service de police	-42 547 \$
Taxe Égouts utilisation	-59 004 \$
Taxe Égouts Règlements	-38 100 \$
Taxe Vidanges	-34 010 \$
Taxe Recyclage	-20 945 \$
Total - Revenus de sources locales	-285 759 \$
Autres revenus	-609 494 \$
Total - Revenus	-895 252 \$
Dépenses	
Administration générale	
Administration	132 238 \$
Évaluation	21 400 \$
Conseil	70 255 \$
Quote parts MRC	33 642 \$
Greffé	2 600 \$
Total - Administration générale	260 135 \$
Sécurité publique	
Incendie	98 109 \$
Police	42 547 \$
Total - Sécurité publique	140 656 \$
Transport	
Éclairage	8 650 \$
Voirie	67 950 \$
Neige	28 919 \$
Total - Transport	105 519 \$
Hygiène du milieu	
Aqueduc	83 093 \$
Égouts	59 004 \$
Vidange	34 010 \$
Recyclage	37 462 \$
Total - Hygiène du milieu	213 569 \$
Amén. Urbain, dévelop.	
Développement	0 \$
Urbanisme	31 502 \$
HLM	0 \$
Transport collectif	0 \$
Total - Amén. Urbain, dévelop.	31 502 \$
Loisirs et culture	
Bibliothèque	11 825 \$
Centre communautaire	15 844 \$
Loisirs	25 721 \$
Total - Loisirs et culture	53 391 \$
Frais de financement	20 507 \$

Remboursement en capital	69 974 \$
--------------------------	-----------

Total - Dépenses	895 252 \$
-------------------------	-------------------

Adoptée à l'unanimité.

5- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2022-01-037

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARCEL LAVERGNE ET RESOLU

QUE l'assemblée soit et est levée à 19 h 39.

Adoptée à l'unanimité.

.....
François Clermont
Maire

.....
Chantal Laroche
Directrice générale et greffière-trésorière.